

La bataille du Sénat a commencé

Les élections sénatoriales de septembre prochain seront capitales. Pour la première fois depuis plus d'un demi-siècle, la Haute Assemblée pourrait basculer à gauche. Son président, Gérard Larcher, est à la manœuvre pour éviter ce scénario.

PAR GUILLAUME PERRAULT

« Cette fois-ci, la gauche peut conquérir le Sénat. » François Rebsamen, sénateur PS de la Côte-d'Or, fait et refait ses calculs. Et ce proche de François Hollande en est convaincu. Lors des élections sénatoriales de septembre prochain, la gauche a des chances réelles de devenir majoritaire au Palais du Luxembourg, pour la première fois depuis l'après-guerre. « Ça se jouera à une dizaine de sièges », pronostique le maire de Dijon. La Haute Assemblée, qui paraissait un bastion inexpugnable de la droite et du centre, pourrait donc basculer. On ne peut plus se fier à personne.

La perte du Sénat serait une mauvaise nouvelle pour Nicolas Sarkozy à huit mois de la présidentielle. De surcroît, observe un ministre, « Nicolas Sarkozy aurait l'impression que le nouveau président du Sénat lui tâte le pouls chaque fois qu'il lui serre la main ». En cas de démission ou de décès de l'hôte de l'Élysée, en effet, le président de la Haute Assemblée devient président de la République par intérim. Pour tout arranger, le président du Sénat désigne aussi trois des neuf membres du Conseil constitutionnel. Et l'Élysée ne veut pas qu'un tel pouvoir de nomination échappe à sa majorité.

« La réforme territoriale inquiète »

Moins connus que les députés, les sénateurs, chargés de représenter les collectivités locales, disposent d'une influence réelle. Depuis 1958, plus de neuf lois sur dix sont le fruit d'un compromis entre les deux Assemblées. « Il est exceptionnel que l'exécutif force la main aux sénateurs en donnant le dernier mot aux députés comme la Constitution l'autorise, décrypte un conseiller à l'Élysée. C'est arrivé deux fois seulement depuis 2002. Ces égards pour la Haute Assemblée énervent les ministres, qui sont obligés de faire des concessions aux sénateurs pour qu'ils adoptent leurs projets de loi. »

En outre, aucune réforme de la Constitution n'est possible sans l'accord du Sénat. Une Haute Assemblée de gauche interdirait à Nicolas Sarkozy de réviser la loi fondamentale au cours d'un second mandat. En revanche, certains à droite imaginent le pire : en cas de grand chelem - victoire aux sénatoriales, puis à la présidentielle et aux législatives du printemps 2012 -, la gauche aurait un blanc-seing pour réviser les institutions et, pourquoi pas, adopter la « VI^e République » prônée par quelques socialistes.



La présidence du Sénat, c'est un peu l'élection du bon camarade de classe

GÉRARD LONGUET, SÉNATEUR UMP DE LA MEUSE



Gérard Larcher le 16 octobre 2008, tout juste élu président du Sénat. Il compte notamment sur les voix des radicaux de gauche pour être réélu en 2011.

JEAN-CHRISTOPHE MARMARA/LE FIGARO

Dans les départements très peuplés, qui désignent au moins quatre sénateurs, la proportionnelle encourage les sortants qui n'ont pas obtenu la première place sur la liste de leur parti à se représenter en dissidents. On murmure que le président du Sénat « exfiltre » les dissidents potentiels en les nommant à des emplois qui impliquent leur démission de la Haute Assemblée. Ainsi, Gérard Larcher a nommé Michel Thiollière (Loire) à la Commission de régulation de l'énergie, ce qui a conduit le suivant de sa liste à récupérer son siège. Nicolas About, président du groupe centriste et sénateur des Yvelines - le département de Larcher -, a été désigné au Conseil supérieur de l'audiovisuel.

« Pas du tout !, répond Larcher, assis à son bureau du Petit Luxembourg, le palais où Sieyès a préparé le coup d'État du 18 Brumaire avec Bonaparte. J'ai nommé ces personnalités éminentes parce qu'elles avaient toutes les qualités requises et qu'elles se sont portées candidates. » Les ministres qui lorgneraient sur un siège de sénateur, en tout cas, ne sont pas les bienvenus. S'ils sont élus, ils n'ont pas le droit de siéger pendant un délai de trente jours après le scrutin. Leurs voix seraient donc perdues pour Larcher.

Tenir tête à l'Élysée

Aussitôt après les sénatoriales, en effet, les sénateurs éliront leur président à bulletins secrets. La présidence de la commission des affaires étrangères et de la défense pourrait être proposée à Jean-Pierre Raffarin, candidat malheureux contre Larcher en octobre 2008, en contrepartie de son soutien. À partir du troisième tour, la majorité simple suffit pour être élu. « Tout est possible au troisième tour compte tenu de la tradition d'individualisme parlementaire qui prévaut au Sénat », commente un « turfiste » du Palais du Luxembourg.

Des radicaux de gauche - souvent élus avec les voix des grands électeurs UMP pour barrer la route au PS là où la droite ne peut l'emporter - pourraient apporter leurs suffrages à Larcher. A contrario, on ne peut exclure que les socialistes, à défaut de pouvoir l'emporter, apportent leurs voix à un centriste-tel Jean Arthuis, président de la commission des finances - pour avoir la joie de priver l'UMP de la présidence du Sénat.

Larcher multiplie donc les civilités envers les radicaux de gauche. Leurs collègues d'outre-mer, semi-indépendants à l'égard des partis de la métropole, sont l'objet de toute sa sollicitude. Son goût du consensus énerve parfois ses amis. « Gérard dit oui à tout le monde », s'agace un sénateur de droite. Le président du groupe UMP, Gérard Longuet (Meuse), est plus bienveillant. « La présidence du Sénat, c'est un peu l'élection du bon camarade de classe », aime-t-il à résumer.

Être réélu à la tête de ce club anglais implique parfois aussi de tenir tête à l'Élysée. Depuis toujours, les sénateurs se considèrent comme des sages chargés de contenir les emportements démagogiques du gouvernement. « Sénat » vient d'ailleurs du latin *senex* qui signifie « vieillard », synonyme de maturité et d'expérience dans la Rome antique. Et, sous le Directoire, Boissy d'Anglas justifiait l'existence d'une deuxième Assemblée par la nécessité d'« imposer une digue puissante à l'impétuosité du corps législatif ». Larcher ne manque donc pas une occasion de critiquer, en termes choisis, les mesures qui lui paraissent trop musclées pour ne pas heurter ses collègues. L'été dernier, ainsi, Brice Hortefeux n'avait pas apprécié que le président du Sénat critique l'extension des cas de déchéance de nationalité qu'il préconisait. « Si ça continue, s'était alors énervé le ministre de l'Intérieur, il ne faudra plus l'appeler le président Larcher, mais le président Mommerville », président du Sénat jusqu'en 1968 et qui s'était distingué par son hostilité à de Gaulle.

Désormais soucieux de justifier l'existence de leur Assemblée, les sénateurs ont aussi accepté que Larcher mette un terme à certaines pratiques qui alimentaient les critiques contre l'institution, perçue par ses détracteurs comme un « fromage de la République ». Le tour de vis ne concerne pas que les sénateurs. Confronté à une grève des agents les 9 et 10 novembre, le placide Larcher n'a pas hésité à réquisitionner quatorze d'entre eux le premier jour et dix-neuf le second pour assurer le déroulement normal des débats. Du point de vue des mœurs du Sénat, un vrai Margaret Thatcher ! Même les fonctionnaires de la buvette des parlementaires se sont vu enjoindre d'être à leur poste. Les sénateurs ont ainsi pu prendre leur traditionnelle collation pendant les suspensions de séance. On a été réélu président pour moins que ça. ■

Les sénateurs PS se prennent donc à rêver. « Il est tout à fait possible que la gauche gagne le Sénat en septembre », confirme Catherine Tasca (Yvelines), vice-présidente de la Haute Assemblée. « La majorité présidentielle ne s'est pas mise dans les meilleures dispositions pour gagner ce scrutin, se réjouit le sénateur maire de Lyon, Gérard Collomb. La réforme territoriale inquiète. Les maires s'interrogent sur le regroupement des intercommunalités et l'avenir des syndicats mixtes. » Les thèmes de campagne de la gauche sénatoriale sont donc tout trouvés. Mais pour l'heure, profil bas ! « Nous ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué », nuance Jean-Pierre Sueur (Loiret). Les cantonales de mars pèseront sur le scrutin. « Les départements cofinancent les projets des communes, précise Jean-Pierre Bel, président du groupe au Sénat. Lorsqu'un président de conseil général PS se présente aux sénatoriales, les grands électeurs sans étiquette votent massivement pour lui. »

L'UMP ne dispose déjà plus que d'une majorité relative à la Haute Assemblée. Et les très bons résultats de la gauche aux municipales de 2008 vont renforcer son

poids dans le collège électoral des sénatoriales, composé pour plus de 90 % de délégués des conseils municipaux. « Dans mon département, la ville d'Argenteuil, qui compte cent mille habitants, a basculé à gauche en mars 2008, explique Hugues Portelli, sénateur UMP du Val-d'Oise et professeur de droit public. C'est un changement significatif. » Et, pour la première fois, c'est la moitié des sénateurs - et non un tiers comme auparavant - qui vont être renouvelés. De quoi autoriser l'optimisme à gauche.

Le président du Sénat, Gérard Larcher (UMP), se veut pourtant confiant. Il prédit « une majorité de sept à quatorze voix » pour la droite et le centre. Sorti tout droit d'un congrès du Parti radical de la III^e République, ce vétérinaire de profession semble né pour l'emploi qu'il occupe. Ennemi des solutions tranchées, ancien RPR aux allures de centriste déboussonné, il ménage les sensibilités diverses qui coexistent au Palais du Luxembourg. Jovial, Larcher a l'habitude de se rapprocher le plus possible du visage de son interlocuteur pendant la discussion, comme si cette proximité l'aidait à convaincre. Ses intonations et son visage évoquent parfois le regretté Philippe Noiret.

Pour limiter la casse en septembre, le président du Sénat sillonne les départements à la rencontre des élus locaux. L'occasion de tenter de convaincre les grands électeurs sans attache partisane - un sur deux - qu'il les défend et les protège. Malheur aux candidats qui brigueraient les suffrages d'un corps électoral si restreint - 1500 votants par département en moyenne - et ne s'efforceraient pas d'obliger chacun d'eux ! « Le collège où l'on naît, d'où l'on dépend est tellement restreint que les mécontentements y sont mortels », expliquait déjà Gambetta en 1881.